

12 février 2008

**Déclaration de franchissement de seuil et déclaration d'intention**  
**(article L. 233-7 du code de commerce)**

**BELVEDERE**

(Eurolist)

- 1 - Par courrier du 11 février 2008, la société de droit néerlandais Global Opportunities (GO) Capital Asset Management B.V. (1) (Johannes Vermeerstraat 14, 1071 DR Amsterdam, Pays-Bas), agissant pour le compte du fonds Global Opportunities Fund dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 11 février 2008, par suite d'une acquisition d'actions BELVEDERE, le seuil de 10% du capital de la société BELVEDERE et détenir 295 891 actions BELVEDERE représentant autant de droits de vote, soit 11,79% du capital et 9,75% des droits de vote de cette société (2).
- 2 - Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :
  - " - L'acquéreur agit seul.
  - L'acquéreur a l'intention de poursuivre ses acquisitions.
  - L'acquéreur n'a pas l'intention de prendre le contrôle de la société.
  - L'acquéreur ne cherche pas la nomination [de personnes comme membres] du conseil d'administration, du directoire ou du conseil de surveillance."

---

(1) Contrôlée par GO Capital N.V.

(2) Sur la base d'un capital composé de 2 509 990 actions représentant 3 034 817 droits de vote.